
OBJET

N°2022/088

ENSEIGNEMENT (8.1)

**Renouvellement du Parcours Sport
Culture dans les écoles publiques
de la Ville**



EXTRAIT DU PROCES VERBAL

**des Délibérations du Conseil Municipal
d'HAZEBROUCK**

SEANCE DU MERCREDI 6 JUILLET 2022

L'An deux mille vingt-deux, le six juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'HAZEBROUCK s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur le Maire et sur la convocation faite par lui le vingt-sept juin deux mille vingt-deux.

Conseillers en exercice au jour de la séance : 35

Présents : 28 Absents ayant donné pouvoir : 6 Absent : 1

PRESENTS : M. Valentin BELLEVAL, Maire,
M. GRIMBER, Mme DORMION-ROUSSEZ, M. BAILLEUL, Mme FLORQUIN-BLONDEL, M. DUHOO, Mme BRISBART, M. Gaël DUHAMEL, Mme SAUZEAU, M. BURGHELLE, Mme SCHERRIER,
Adjoints,

M. DENTENER, M. FIOEN, Mme DELECOEUILLERIE, M. DELVA,
M. Philippe DUHAMEL,
Conseillers Municipaux Délégués,

Mme NUNS, Mme BOUQUET, Mme PATOUX, M. MEIRLAND, M. DEVOS,
Mme SCHOONHEERE, Mme ANDRE, Mme DEPELCHIN, M. COTTE,
M. DECOOPMAN, Mme LIONET, M. PERLEIN
Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR :

Mme FERLIN,	qui a donné pouvoir à M. BURGHELLE
M. LECLERCQ,	qui a donné pouvoir à M. GRIMBER
M. TIBERGHIEU,	qui a donné pouvoir à M. DECOOPMAN
Mme BELVAL,	qui a donné pouvoir à Mme DEPELCHIN
Mme REYNAERT	qui a donné pouvoir à M. PERLEIN
Mme DAUCHEZ,	qui a donné pouvoir à M. PERLEIN

ABSENT :

M. DEBAECKER

Lesquels Membres présents forment la majorité de ceux en exercice aux termes de l'article L 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de Séance : Monsieur Constant DEVOS

Mis en place en 2021 avec succès, la municipalité a décidé de renouveler le dispositif du Parcours Sport Culture sur les temps périscolaires à compter de la rentrée de septembre 2022.

Le Parcours Sport Culture vise à favoriser le sport et la culture de qualité sur les temps périscolaires afin de permettre un égal accès à chaque enfant à ce type de proposition et de compléter ce qui peut préalablement exister sur le temps scolaire. Le parcours a pour ambition de créer un lien entre les activités sportives et culturelles à l'école et les associations et structures sportives et culturelles.

Ce projet répond à une série d'objectifs :

- Accès au sport comme à la culture à moindre coût et dès le plus jeune âge,
- Favoriser un égal accès à la pratique sportive et culturelle de tous les enfants,
- Repérer les sensibilités et potentiels des enfants,
- Diversifier les activités pour permettre à l'enfant de faire son choix,
- Orienter les enfants grâce aux essais sur le parcours.

L'idée est de mettre en place sur chaque école primaire publique de la Commune, un parcours de qualité sur les temps périscolaires.

Chaque semaine, une journée sera dédiée au sport et une autre à la culture (de 16 h 30 à 17 h 30).

Ces interventions seront menées par des personnes qualifiées dans leur domaine. L'idée est de proposer des interventions par des professionnels ou amateurs certifiés.

Sur la partie culture, le projet est accompagné par le service culture de la Commune (et notamment l'école municipale de musique, le Musée, l'école de beaux-arts, le Musée de Cassel, l'association culture et patrimoine).

Sur la partie sport, les associations sportives et les clubs ont décidé de répondre favorablement à la demande de la Commune d'Hazebrouck et de s'associer à la démarche en participant au dispositif et ce en mettant à disposition de la Commune des éducateurs qualifiés.

Vu la délibération 2022/087 du 6 juillet 2022 approuvant le Projet Educatif de Territoire (PEDT), notamment le challenge 5 de promouvoir la mobilité et valoriser les actions jeunesse sur le territoire,

IL EST DEMANDÉ AU CONSEIL MUNICIPAL :

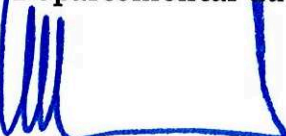
- De bien vouloir autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions de partenariat avec chaque association sportive et chaque club participant au parcours sport culture et tout autre document y afférent.

LE VOTE a donné les résultats suivants :

**ADOpte à L'UNANIMITÉ
(34 voix pour)**

**Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
POUR COPIE CONFORME**



**Le Maire,
Vice-Président du Conseil
Départemental du Nord,**

Valentin BELLEVAL.